

AVIS PUBLIC

ÉTABLISSEMENT DU CALENDRIER 2020 DES SÉANCES DU CONSEIL

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Dominique, que lors de la séance régulière tenue le 3 décembre 2019, le Conseil municipal a adopté, conformément aux dispositions de l'article 148 du *Code municipal du Québec*, la résolution numéro 2019-189 établissant le calendrier 2020 relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2020, qui se tiendront le mardi et qui débiteront à 20 h.

Soit :

- 14 janvier
- 3 mars
- 5 mai
- 7 juillet
- 1er septembre
- 3 novembre
- 4 février
- 7 avril
- 2 juin
- 4 août
- 6 octobre
- 1er décembre

Donné à Saint-Dominique, ce 4 décembre 2019.

La directrice générale et secrétaire-trésorière,

Christine Massé